

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du tra-

Date de publication: SHAB - 16.10.2019 Numéro de publication: AB02-0000003767

Canton: FR

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilli-

gungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Medistri SA

Medistri SA CHE-112.904.475 Route de l'Industrie 96 1564 Domdidier

Permis de travail en continu

art. 24 de la loi sur le travail (LTr), art. 36 à 38 de l'ordon-

nance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 19-005232 N° d'établissement: 70207590

Pan d'entreprise: Ligne de stérilisation de produits médi-

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons

économiques et techniques (art. 28, al. 1 & 2 OLT 1)

Personnel: 6 H

Validité: 01.08.2019 – 01.08.2021

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: FR

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter

la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,

3003 Berne (tél. 058 462 29 48).